



Concarneau, le

Le mot du président

Bonjour à tous,

Quelques nouvelles de notre association, en vrac.

Le compte-rendu du **CLUPIPP** qui s'est tenu le 22 novembre dernier est devenu disponible. Vous le retrouverez sur notre site. Chacun est invité à faire des commentaires selon ses envies et intérêts. Si les remontées sont suffisamment nombreuses, elle peuvent faire l'objet d'une communication auprès du Syndicat Mixte.

Le site de l'AUPPC, parlons en, justement. Il prend forme et espère vous être de plus en plus utile. Faites également remonter vos commentaires sur ce sujet vers le mail auppc29@gmail.com. Par exemple, le bulletin d'inscription a été mis à jour et est utilisable. Il reste à vérifier que les inscriptions soient bien retransmises à l'adresse mail auppc29@gmail.com, ce qui ne semblait pas le cas jusqu'à présent. Notre ancien secrétaire Jean-Pierre Montfort s'est aperçu de ce problème et a fait le nécessaire. Merci à lui. Il se peut qu'un délai supplémentaire lié au fonctionnement de Google soit nécessaire. Pour régler par virement, le numéro IBAN est désormais inclus.

La présentation sur les antifoulings à ultrasons a bien eu lieu le 31 mars. Malheureusement, l'audience a été probablement bien découragée par les manifestations de pêcheurs et les blocages routiers. Cependant, nous avons quelques signes de reconnaissance puisque deux personnes sont venues de Loctudy (association Aploc) et ont témoigné d'enthousiasme et d'intérêt. D'autre part, une personne non inscrite mais ancien membre de l'AUPPC nous a rejoint.

L'AUPPC compte désormais **25 membres inscrits dont 4 nouveaux**. Parmi ces nouveaux, 3 ont pris une fonction active au sein du bureau. Bravo à eux car c'est un signe positif pour le futur.

A ce propos, l'AUPPC envoie à la fois aux **inscrits mais aussi aux sympathisants** des informations, des communications et des invitations, en plus des personnes régulièrement inscrites à l'association. Se pose alors le problème de veiller à ne pas importuner les personnes qui pourraient ne plus souhaiter ce partage. Ce message est donc le dernier pour les **non inscrits**, en espérant à la fois vous voir revenir parmi nous mais aussi ne pas avoir usé inutilement de votre temps ni de votre patience.

.../...



.../...

Guy Courvoisier, notre administrateur responsable des **sorties bateau** est à la recherche de renseignements qu'il juge nécessaire à l'organisation pratique de futures balades locales ou plus si affinités. Je vous invite donc à envoyer à Guy (gcourvoisier29@gmail.com) les infos suivantes :

Noms, prénoms, type de bateau et emplacement. Ceci, bien sûr, si vous désirez participer avec votre bateau, mais aussi, signalez-vous si vous désirez naviguer et que vous n'avez pas ou pas encore de monture nautique.

Lors des quelques réunions ou AG précédentes, il est apparu une volonté générale de **se rapprocher d'autres associations locales**, au cas où il s'agirait de former un interlocuteur représentatif des plaisanciers face à une ou plusieurs grosses structures.

Conformément à ce souhait et face à des difficultés prévisibles dans la fréquentation des Iles de Glénan, l'AUPPC s'est rapprochée à la fois de l'UNAN29 ainsi que du Collectif de la Baie. Je vous invite à consulter les compte-rendus correspondants sur notre site. Le même esprit a donné lieu à une invitation à plusieurs associations locales pour assister à la présentation sur les antifoulings à ultrasons. Autant que possible et pertinent, je souhaite poursuivre dans cette voie.

Tout le monde aura compris que l'union fait plus que jamais la force et chaque **adhésion** est un poids de plus à notre position.

A ce sujet, un **volontaire est recherché pour solliciter des fournisseurs** et en tenir à jour la liste. Nous obtenons des remises substantielles chez la plupart de ceux que nous avons sollicité, d'une valeur souvent supérieure à notre cotisation annuelle, mais c'est un petit passe-temps que d'écrire, répondre et informer les adhérents. Alors, une bonne volonté se chargeant de cette activité sera la bienvenue.

Pour finir, sachez que le **Syndicat Mixte** vient de mettre en place un procédé de paiement en ligne des locations d'emplacement. [PAYFIP en ligne - Syndicat mixte Ports de pêche et plaisance de Cornouaille \(peche-plaisance-cornouaille.fr\)](http://PAYFIP.en.ligne-Syndicat.mixte.Ports.de.pêche.et.plaisance.de.Cornouaille.peche-plaisance-cornouaille.fr)

Il est temps de vous souhaiter à tous bons vents et belle mer, à vous croiser et saluer sur notre beau plan d'eau.

Bien cordialement,

Gérard Baletaud

Président